

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1ère année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Sont concerné.es les étudiant.es de l'université Lyon 2, les étudiant.es venant d'un autre établissement d'enseignement supérieur français ou de l'Union européenne, ainsi que les candidat.es à la VAE. Les étudiant.es de nationalité étrangère hors Union européenne suivent la procédure CampusFrance ou déposent un dossier de candidature selon leur situation.

## DROITS D'INSCRIPTION

Rubrique non renseignée, en attente d'éléments d'information délivrés par les Ministères en charge de l'enseignement supérieur et des comptes publics.

## RÉGIME D'INSCRIPTION

Les étudiant.es du master mention «Droit des affaires» doivent s'inscrire en formation initiale.

## INSCRIPTION DES ÉTUDIANT.ES INTERNATIONAUX/ALES Candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse

• Inscription en L2, L3, M1, M2 ou doctorat : dossier de «Demande d'accès» (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via E-candidat)

### Etudiant.es non européen.nes

• Inscription en L2, L3, M1, M2, Doctorat :  
- Vous résidez dans un pays équipé de Campus France : La procédure CEF/campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays.

- Vous résidez en France ou dans un pays non équipé de Campus France : Vous devez déposer un dossier «Demande d'Accès» (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via E-candidat). Plus d'informations sur <http://www.univ-lyon2.fr/formation/candidatures-inscriptions/>

## AUTRES PARCOURS ET ÉTABLISSEMENTS PORTEURS

- Droit des transports (Lyon 2)
- Droit des affaires comparé (Lyon 2)
- Droit et éthique des affaires (Lyon 2)
- Droit international des affaires, International business law (Lyon 2 / ICLy)
- Droit des affaires et fiscalité (Lyon 3)
- Droit des affaires approfondi (Lyon 3)
- Droit du cinéma et de l'audiovisuel (Lyon 3)
- Fiscalité du marché de l'art (Lyon 3)
- Ingénierie financière (Lyon 3)
- Droit et entreprise (UJM)
- Droit des affaires appliqué au monde de la santé (UJM)

UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2

F  
O  
R  
M  
A  
T  
I  
O  
N

ANNÉE  
2018 / 2019

DOMAINE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION  
MASTER  
MENTION DROIT DES AFFAIRES

PARCOURS  
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONTACT

### UFR DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE (DSP)

#### Secrétariat

Campus Berges du Rhône  
Nathalie BOURG  
Tel : 04.78.69.76.31  
Mail : [nathalie.bourg@univ-lyon2.fr](mailto:nathalie.bourg@univ-lyon2.fr)

#### Responsable Pédagogique

E. KHAN

### SCUIO-IP

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle  
Campus Porte des Alpes  
5, avenue Pierre Mendès-France  
– 69500 Bron

### PÔLE ORIENTATION & RÉUSSITE :

Accueil du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 13h30 à 16h30.  
Tél : 04.78.77.23.42

### PÔLE STAGES & INSERTION :

Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h.  
Tél : 04.78.77.26.04

### SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE

Campus Berges du Rhône  
86, rue Pasteur – Lyon 7e  
<http://fc.univ-lyon2.fr>

Pour tout renseignement relatif aux démarches de validations d'acquis (VAPP et VAE) et de financements (CIF, Plan, Pôle emploi, etc.).

#### Information Conseil :

Tél : 04.78.69.70.77  
ou 04.78.69.70.73

#### VAE :

Tél : 04.78.69.72.65.

## OBJECTIFS DU PARCOURS

Le parcours «Propriété intellectuelle», co-accrédité avec l'Université Lyon 3, a pour objectif de développer chez les étudiant.es des compétences correspondant à une forte demande exprimée par les milieux professionnels, permettant l'insertion des étudiant.es dans les milieux très diversifiés de la propriété intellectuelle, cabinets d'avocats et de conseils, tribunaux, entreprises, administrations et institutionnels.

L'objectif d'insertion et de professionnalisation est au cœur de la formation qui est construit en partenariat avec la profession et a reçu le soutien de diverses institutions de propriété littéraire, artistique et industrielle. Celle-ci est conçue pour être une préparation opérationnelle à la vie active. Les professionnels du droit ont un poids décisif dans les enseignements et une part déterminante dans la réalisation et le suivi des stages. Le contenu des enseignements vise aussi un fort souci d'opérationnalité. La formation comporte ainsi de très nombreux exercices et simulations pratiques (cas pratiques, plaidoirie, entraînement au conseil, rédaction de contrats...) permettant aux étudiant.es d'être opérationnel.les dès leur stage, ces exercices impliquant très fortement les professionnel.les attaché.es à la formation.

Par ailleurs, les objectifs scientifiques de la formation confortent ses objectifs professionnels. Ainsi, bien qu'à vocation essentiellement professionnalisante, le parcours «Propriété intellectuelle» est d'abord une formation de haut niveau scientifique qui doit permettre à l'étudiant.e qui en est issu.e de pouvoir prendre position sur les grands défis que pose la propriété intellectuelle à la société contemporaine du fait de sa mondialisation et de sa technologisation. La réflexion sur le devenir et les enjeux de la propriété intellectuelle est un objectif scientifique majeur de la formation qui doit permettre aux étudiant.es d'être en mesure de maîtriser les outils juridiques les mieux adaptés au contexte sur lequel ils/elles sont appelé.es à intervenir : apporter des solutions pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre de la propriété intellectuelle tout en consolidant sa légitimité.

## CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Les connaissances couvrent une spécialisation en droit des affaires et en particulier en droit de la propriété intellectuelle, aussi bien d'un point de vue théorique que pratique, secteur très porteur et recherché sur le marché du travail. La combinaison de cours fondamentaux et d'enseignements (plus nombreux) plus pratiques vise à renforcer la capacité d'adaptation et d'analyse des étudiant.es. Ces enseignements sont

non seulement consacrés au droit national et de l'Union européenne, mais aussi au droit comparé et international de la propriété intellectuelle, permettant ainsi aux étudiant.es d'envisager un stage et une carrière à l'international, dans cette branche du droit des affaires fortement impacté par le développement du commerce international et par la mondialisation.

Par ailleurs, le diplôme cherche à enrichir l'approche juridique par des éclairages dans d'autres domaines, en consacrant des enseignements transversaux (histoire du design, stratégie de protection, fiscalité...).

## COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

A l'issue de la formation, les étudiant.es doivent :

- connaître le droit de la propriété intellectuelle dans son ensemble (droit d'auteur, droits voisins, droit des brevets, droit des marques, droit des dessins et modèles), ainsi que les matières fondamentales du droit des affaires appliquées à la propriété intellectuelle : le droit de la concurrence, le droit fiscal, le droit des sociétés... ;
- Maîtriser les règles issues des conventions internationales de la propriété intellectuelle, le droit international, européen et comparé de la propriété intellectuelle ;
- Maîtriser la technique contractuelle, notamment appliquée aux contrats d'exploitation des droits de propriété intellectuelle mais aussi aux contrats de distribution ;
- Connaître les acteurs/trices économiques des secteurs relevant de la propriété intellectuelle ;
- Maîtriser la négociation et la rédaction des contrats d'exploitation, la consultation juridique en propriété intellectuelle, les procédures de dépôts des demandes de titres de propriété industrielle ainsi que l'ensemble des procédures tenant à ces titres (opposition, recherche d'antériorités, saisie-contrefaçon, action en contrefaçon...), utiliser des bases de données juridiques ;
- Maîtriser l'instruction et le suivi de procédures spécifiques et le contentieux en matière de propriété intellectuelle ;
- Maîtriser la mise en œuvre de stratégies de protection et de valorisation du patrimoine immatériel ;
- Maîtriser et utiliser la terminologie juridique française et anglaise liée aux contrats de propriété intellectuelle ;
- Acquérir une capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse, la capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique ;
- Acquérir la capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale, à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée.

## DÉBOUCHÉS

Le parcours «Propriété intellectuelle» permet un accès facilité à toutes les professions confrontées aux questions de propriété intellectuelle.

Il constitue ainsi un atout important pour intégrer un cabinet d'avocat.es, de conseils en propriété industrielle, une entreprise, la Magistrature, les services de la concurrence, les services des douanes, des établissements administratifs, des structures culturelles, des organisations communautaires et internationales.

## SEMESTRE 1 DROIT DES AFFAIRES

### UE A1 Droit des affaires :

- Droit des entreprises en difficulté (CM+TD)
- Droit bancaire (CM)
- Droit du commerce international (CM)

### UE B1 Droit privé :

- Droit des sûretés (CM+TD)
- Techniques contractuelles (CM)
- Droit international privé (CM)
- Modes de règlement des différends (CM)

### UE C1 Enseignements complémentaires :

- Droit comptable (CM)
- Droit du marché intérieur (CM)
- Méthodologie de la recherche (CM)

## SEMESTRE 2 DROIT DES AFFAIRES

### UE A2 Droit des affaires :

- Droit fiscal des affaires (CM+TD)
- Droit des sociétés approfondi (CM)
- Droit des transports (CM)
- Droit de la consommation (CM)

### UE B2 Droit des affaires :

- Droit de la propriété intellectuelle (CM+TD)
- Droit de la concurrence (CM)

### Et 1 enseignement au choix parmi :

- Droit de la distribution (CM)
- Contentieux de droit de l'Union européenne (CM)

### UE C2 Enseignements complémentaires :

#### 1 enseignement au choix parmi :

- Anglais (TD)
- Espagnol (TD)

#### Et 1 Enseignement au choix parmi :

- Stage (minimum 1 mois)
- Rédaction d'un mémoire
- Initiative étudiante

## SEMESTRE 3 DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DU DESIGN

### UE A3 Les fondamentaux :

- Droit d'auteur et droits voisins (CM)
- Droit des brevets (CM)
- Droit des signes distinctifs (CM)
- Droit des dessins et modèles (CM)

### UE B3 Les transversaux :

- Techniques contractuelles (CM)
- Droit international privé et propriété intellectuelle (CM)
- Droit de l'UE et propriété intellectuelle (CM)
- Droit de la concurrence (CM)

### UE C3 Libre :

- Étude générale du contentieux de la propriété intellectuelle (CM)

### UE D3 Langue :

- Anglais professionnel (TD)

## SEMESTRE 4 DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DU DESIGN

### UE A4 Protection des créations esthétiques :

- La pratique de la PI appliquée aux créations esthétiques (TD)
- Droit comparé et international orienté (TD)
- Titres communautaires (TD)

### UE B4 Exploitation et défense des créations :

- Les contrats d'exploitation (TD)
- Fiscalité des droits de PI (TD)
- Stratégie et valorisation de la PI (TD)
- Étude spéciale du contentieux de la PI (TD)

### UE C4 La professionnalisation :

- NTIC, ND: logiciels, contrats d'exploitation (CM)
- Rédaction de contrats (TD)
- Plaidoirie, Journée des créateurs

### UE D4 Mémoire professionnel et stage :

- Mémoire
- Stage

### SI CHOIX RECHERCHE :

#### UE E4 La recherche :

- Méthodologie (CM)
- Actualité et commentaire de la jurisprudence
- Conférences : les grandes questions de la PI (TD)

#### UE F4 Mémoire de recherche :

- Mémoire

## OBJECTIFS DU MASTER

La mention «Droit des affaires» est l'une des mentions proposées par l'établissement dans le domaine du droit privé, à côté des mentions «Droit privé» et «Justice, procès et procédures».

Les masters de la mention «Droit des affaires» offrent une formation juridique technique et approfondie dans l'ensemble du droit commercial et des affaires, sous un angle tant national qu'international.

La première année du master mention «Droit des affaires» propose une formation générale dans l'ensemble du droit des affaires, sur la base d'un socle partagé de compétences et de savoirs.

La deuxième année du master vise à offrir une formation spécialisée, en fonction du parcours-type suivi :

- Droit de la propriété intellectuelle – droit du design ;
- Droit des affaires comparé ;
- Droit des transports ;
- Droit et éthique des affaires.

## STRUCTURE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le diplôme national de master est obtenu après l'acquisition de 120 crédits capitalisables, répartis sur 4 semestres, après la licence. La formation dispensée comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et, lorsqu'elle l'exige, un ou plusieurs stages. Elle comprend également une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels. Le diplôme national de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère dont l'enseignement doit être inscrit dans les parcours-types de formation. Les masters visent une insertion professionnelle de haut niveau, à bac + 5, et permettent la poursuite d'études en doctorat. Les mentions de master sont organisées autour de parcours-types plus spécialisés. La formation se construit dans chaque mention sur la base d'un socle partagé de compétences et de savoirs à l'ensemble des parcours-types qui permettent de valoriser les particularités du diplôme, les compétences ou les métiers concernés.

Un grand nombre de masters du site de Lyon Saint-Étienne sont le fruit d'une coopération forte entre plusieurs établissements du site.

## ORGANISATION DU MASTER

Le master mention «Droit des affaires» est rattaché à l'UFR Droit et Sciences politiques et la majorité de ses enseignant.es-chercheurs/euses sont rattaché.es à l'équipe d'accueil «Droits, Contrats et Territoires» (EA 4573) de l'UFR de droit et science politique de l'Université Lumière Lyon 2. Certains enseignements du master mention «Droit des affaires» sont mutualisés avec d'autres masters de l'UFR.

La première année du master représente un socle d'apprentissage de connaissances et de méthodes préparant à la deuxième année. Elle propose certaines matières identiques à celles offertes dans les autres établissements du site (droit des sûretés, droit des entreprises en difficulté, droit de la propriété intellectuelle, droit comptable), ce qui constitue un socle commun de matières.

L'offre de formation est à la fois classique ou traditionnelle au regard de l'offre nationale et spécifique à certains égards, notamment par la possibilité d'effectuer un stage de 4 mois durant le second semestre (stage UEP) ou de mettre en œuvre un projet de valorisation de la formation (élément pédagogique «Initiative étudiante»).

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET STAGE

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre lors de l'année master 1. Pour l'année master 2, l'organisation d'une session unique ou de deux sessions est précisée dans les modalités de contrôle du diplôme. Les stages pédagogiques effectués dans le cadre de la mention donnent lieu à la remise d'un rapport de stage. Ils sont nécessairement évalués par un.e enseignant.e référent.e.

## DÉBOUCHÉS

La mention «Droit des affaires» offre de nombreux débouchés, notamment vers les métiers ou les formations suivantes :

- Avocat.es généralistes,
- Avocat.es d'affaires,
- Juristes d'entreprises,
- Juristes en cabinet,
- Conseil en propriété intellectuelle ou industrielle,
- Magistrature,
- Doctorat en droit privé.

Il est également possible d'entrer sur le marché du travail en s'inscrivant aux examens ou concours ouverts aux étudiant.es disposant d'un niveau équivalent à une première année de master (ex : examen du Centre régional de formation professionnelle des avocats/CRFPA).

## OUVERTURE INTERNATIONALE

En première année de master, l'étudiant.e a la possibilité de suivre cette formation à l'étranger, pendant un ou deux semestres, dans une université avec laquelle existe un accord européen (Erasmus +) ou un programme international.

Des partenariats avec des établissements étrangers ont été mis en place dans certaines spécialités de deuxième année de master. Ainsi :

- La spécialité Droit des affaires comparé est mise en place en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université de Montréal.
- La spécialité Droit et éthique des affaires – Responsabilité sociétale des entreprises entretient un partenariat avec l'Université de Sherbrooke (Canada).

## PUBLICS VISÉS

L'année master 1 mention «Droit des affaires» s'adresse aux étudiant.es titulaires d'une licence en droit ou d'un diplôme et/ou une expérience équivalente. Effectif attendu : entre 80 et 100 étudiant.es.

L'année master 2 s'adresse aux étudiant.es ayant validé la première année de master en droit des affaires ou possédant un diplôme et/ou une expérience équivalente. Effectif attendu : entre 25 et 30 étudiant.es selon le M2.

## PRÉ-REQUIS

- Capacité d'expression écrite et orale
- Rigueur
- Esprit de synthèse
- Culture générale et juridique